

COLLECTIVITES	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DES TRAVAUX H.T.	TAUX CD84	FINANCEMENTS PUBLICS SOLLICITES							AUTOFINANCEMENT DU MAITRE D'OUVRAGE (cf-article L1111-10 du CGCT)		
				SUBVENTION DEPARTEMENT	SUBVENTION REGION	SUBVENTION AGENCE EAU SUR	AUTRE SUBVENTION PUBLIQUE	AUTRES AIDES PUBLIQUES DU DEPARTEMENT (CDST OU AVC)	TOTAL DES AIDES	TAUX GLOBAL DES AIDES	PARTICIPATION MINIMALE APPOREE 20 % des financements apportés par les personnes publiques au projet	PARTICIPATION EFFECTIVE APPOREE	
TRAVAUX													
CABRIERES D'AIGUES	réalisation du réseau d'eaux pluviales dans le quartier Cime de Vière	25 825,00 €	50%	12 913,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	17 913,00 €	69%	3 582,60 €	7 912,00 €	
LA TOUR D'AIGUES	réalisation et amélioration du réseau de collecte des eaux pluviales de l'entrée sud du village	115 070,00 €	50%	57 535,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	57 535,00 €	50%	11 507,00 €	57 535,00 €	
MALAUCENE	réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales de la rue des 3 Pèlerins	46 166,00 €	50%	23 083,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	23 083,00 €	50%	4 616,60 €	23 083,00 €	
VILLELAURE	tranche n° 3 de la création du réseau d'eaux pluviales de la rue Savournine et la Montée de Callier	313 941,00 €	50%	156 970,00 €	0,00 €	94 182,00 €	0,00 €	0,00 €	251 152,00 €	80%	50 230,40 €	62 789,00 €	
VILLES SUR AUZON	création du réseau d'eaux pluviales du chemin de Villaris	8 790,00 €	50%	4 395,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 395,00 €	50%	879,00 €	4 395,00 €	
ASCO du Canal de l'Isle	LE THOR : sécurisation et busage de la filiole n° 38	35 000,00 €	50%	17 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	17 500,00 €	50%	3 500,00 €	17 500,00 €	
UNION DU CANAL LUBERON - SORGUE -VENTOUX	LAGNES : recalibrage et sécurisation du canal principal au quartier Ronflon du PK 22.325 au PK 22.725	200 000,00 €	50%	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €	50%	20 000,00 €	100 000,00 €	
ASA DU CANAL SAINTJULIEN	CHEVAL BLANC : phase n° 1 de la tranche n° 17 des travaux de confortement et de sécurisation du Canal des Sables	285 000,00 €	50%	142 500,00 €	0,00 €	0,00 €	85 500,00 €	0,00 €	228 000,00 €	80%	45 600,00 €	57 000,00 €	
TOTAL EQUIP. RURAL 2018 1ère (DGE)		1 029 792,00 €		514 896,00 €	0,00 €	94 182,00 €	85 500,00 €	5 000,00 €	699 578,00 €		139 915,60 €	330 214,00 €	

NB : les présentes subventions devront être appelées dans leur intégralité dans un délai de 3 ans à compter de la date de notification d'aide. A défaut de la présentation des justificatifs requis dans ces délais, les subventions seront annulées de plein droit. Pour un motif d'intérêt général, ces délais pourront, éventuellement, être prorogés pour un an, renouvelable une fois.